

CONCOURS DE RESIDANAT DE LA FACULTE DE MEDECINE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2010/2011

les inscriptions pour le dixième Concours 2010/2011 sont fixées selon le calendrier suivant :

- **01 ère TRANCHE** : du Dimanche **20 Juin 2010** au Mardi **29 Juin 2010**
- **02 ème TRANCHE**: du Mercredi **01 Septembre 2010** au jeudi **09 Septembre 2010**

Le Concours d'accès au Cycle de Résidanat de Médecine est ouvert pour :

I. LES MEDECINS GENERALISTES

Le Candidat est tenu de déposer un dossier comprenant les pièces suivantes :

1. Copie légalisée du diplôme de Doctorat en Médecine
2. Copie légalisée du Baccalauréat
3. Extrait d'acte de Naissance
4. 01 Enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du Candidat
5. 02 Photos d'identité
6. Mandat de **500D.A** couvrant les frais d'inscription (imprimé à retirer du service de P.Graduation)
7. Déclaration sur l'honneur (imprimé à retirer du service de la Post Graduation)

Il est demandé également aux Médecins Candidats provenant d'autres Facultés de Médecine de fournir en complément de leur dossier :

- Cursus de la graduation en Médecine (Total + Moyenne Générale)

II. MEDECINS RESIDENTS DEMISSIONNAIRES (MOINS D'UNE ANNEE)

En plus des pièces suscitées , Le Candidat doit déposer

- Copie de la décision de démission du poste de Médecin Résident
- Copie du procès verbal d'installation en qualité de Médecin Résident

III. MEDECINS ETRANGERS

Peuvent se présenter au Concours de Résidanat de Médecine après avoir obtenu :

- Autorisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Algérien
- Equivalence de leur diplôme de Doctorat en Médecine avec le diplôme Algérien correspondant

oooooooooooooooooooooooooooo

- Le Classement se fera uniquement sur la base des notes obtenues au Concours de Médecine
- Le Concours d'accès au Cycle de Résidanat est **Classant** et **Validant**, seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne choisissent en séance publique leur poste par ordre de mérite dans la limite des postes ouverts